

*Investissement Canada—Loi*

De concert avec le secteur privé et les gouvernements provinciaux, Investissement Canada collaborera avec nos services commerciaux au Canada et à l'étranger afin de favoriser et de faciliter l'investissement.

Eh bien, on a des problèmes là parce que lorsqu'un travailleur canadien, d'une province donnée au Canada, désire pour toutes sortes de raisons s'installer dans une autre province, il existe des contraintes. Les travailleurs sont pénalisés dans leur recherche d'emploi. Par exemple, dans bien des domaines les compétences d'un travailleur ne sont pas reconnues dans l'autre province. C'est ce qui se passe dans le moment chez nous au Canada. Un autre exemple, dans le domaine de la construction; j'ai un travailleur qui demeure à Hull, pour des raisons familiales il veut traverser la rivière et venir s'installer à Ottawa, là il ne peut pas retourner travailler à Hull parce qu'il n'y a pas de mobilité dans notre pays. Ce n'est pas protégé cela. La mobilité n'est pas protégée dans le Canada. Et on s'occupe à essayer de négocier avec les Américains et de leur donner de bons «deals» à eux, aux Américains, et nous, nous avons des problèmes qu'on n'a pas encore réglés.

Si on se plaint du haut taux de chômage aujourd'hui au Canada, on peut facilement s'imaginer l'angoisse que vivront les Canadiens travailleurs et employeurs quand les Américains auront la mainmise sur la majorité des petites entreprises canadiennes. Surtout quand on sait, nous, que la petite et moyenne entreprise est au cœur même de la réussite économique du Canada. De quel droit peut-on imposer ainsi un tel fardeau et créer une telle incertitude dans l'esprit de nos hommes et de nos femmes d'affaires? La perspective de voir ses profits, son labeur, ainsi à la merci du premier acheteur étranger venu est vraiment une raison suffisante pour laisser tomber et pour ne plus persévérer.

La députée de Capilano (M<sup>me</sup> Collins) disait hier, et je la cite:

Personne n'est obligé de vendre son entreprise.

Mais, monsieur le Président, comment peut-on faire une telle affirmation? On sait très bien que personne ne se verra obligé de vendre son entreprise. Le travail se fera d'une façon pas mal plus sournoise et pas mal plus subtile que tout cela. Lorsque les pressions financières se feront de plus en plus difficiles à supporter, ce sera facile pour n'importe quel entrepreneur américain de s'approprier le fruit du labeur d'un entrepreneur canadien qui sera en difficulté. Et cela sans trop de contestation de la part de notre gouvernement et de nos dirigeants. Est-ce cela l'objectif du gouvernement d'en face: Laisser prendre à droite et à gauche le nœud de l'échafaud sur nos petits entrepreneurs?

Le projet de loi C-15 met en danger l'essence même de la raison d'être des petites et moyennes entreprises dans notre pays. L'Agence d'examen des investissements étrangers servait de moyen de négociation, d'intermédiaire, pour s'assurer que tout investissement profiterait bien à notre pays.

Rien dans ce projet de loi n'est prévu pour l'investisseur canadien. Je pense que c'est scandaleux de manquer de respect face à la population canadienne.

Un autre danger à souligner dans cette loi, monsieur le Président, c'est aussi le pouvoir décisionnel absolu du ministre. Connaissant l'hébétement du gouvernement actuel devant le «tout puissant aigle du sud», je ne suis pas certaine que ce soit là une protection pour le peuple canadien. Il faudra y apporter de sérieux amendements lors des travaux en comité.

Monsieur le Président, pendant des années, nous avons tenté de reprendre lentement et méthodiquement la maîtrise de notre économie. Mais voilà que les conservateurs font marche arrière. Ils sont sur le point d'abandonner le principe de «maîtres chez nous». C'est là un slogan bien populaire au Québec, et ce devrait l'être aussi pour tous les Canadiens. Avec tous les nouveaux députés du Québec élus, c'est une phrase qu'on connaît bien, et il faudrait la répéter ici, au gouvernement fédéral: «Être maîtres chez-nous!»

Sommes-nous en train de devenir un pays satellite, un 51<sup>e</sup> État des États-Unis? A tout événement, je conviens avec mes collègues que les États-Unis sont nos amis et nos alliés, les autres intervenants ont débattu le sujet et je n'ai pas l'intention d'élaborer sur le point.

Mais c'est le rôle de l'opposition de veiller aux droits acquis des Canadiens. C'est la raison pour laquelle j'ai pris la parole aujourd'hui.

En terminant mes remarques, je tiens à rappeler au gouvernement qu'il est vrai que les Canadiens veulent travailler, mais pas à n'importe quel prix. Pas au prix de leur «avoir personnel» durement économisé et investi dans une entreprise de leur choix.

Dans le fond, nous sommes tous ici pour veiller à l'élaboration de politiques justes pour tous. Nous avons tous le même objectif, et c'est de promouvoir l'encouragement de l'investissement et, en même temps, de faire jouer à l'industrie canadienne un rôle de premier plan dans le nouvel ordre économique mondial.

Monsieur le Président, c'est dans cet esprit que je suis disposée à y apporter toute ma collaboration personnelle, tous les amendements nécessaires lorsque la Loi C-15 sera envoyée en comité parlementaire.

**M. le vice-président:** Sur une question ou commentaire, je donne maintenant la parole à l'honorable député de Chambly (M. Grisé).

● (1520)

[Traduction]

Questions et commentaires?

[Français]

**M. Grisé:** Monsieur le Président, voici mon commentaire ou ma question. D'après l'exposé de l'honorable députée de Saint-Michel-Ahuntsic (M<sup>me</sup> Killens), je me pose quand même quelques questions.

Je comprends l'honorable députée qui nous dit que lorsqu'elle reçoit des gens dans son bureau de circonscription, que ce soit des femmes, des jeunes ou des pères de famille qui sont sans emploi, il est évident qu'il s'agit d'une situation malheureuse.

Maintenant, ma question s'adresse, encore une fois, à l'honorable députée. J'aimerais savoir si cette situation dans sa circonscription n'existe uniquement que depuis le 4 septembre dernier ou si, effectivement, cela ne fait pas déjà plusieurs années.

Monsieur le Président, lorsqu'elle nous parle des dangers que nos PME soient dirigées ou orientées par des Américains, je me demande quel est le plus grand danger, à savoir si, effectivement, il y a des entreprises qui peuvent être gérées par des